

Aux joueurs, à l'entraîneur, à la direction du club, et aux parents des joueurs, je transmet les félicitations les plus sincères de tous les députés.

Ces jeunes ont aussi participé aux séries mondiales des ligues mineures de baseball, aux États-Unis, et s'y sont extrêmement bien débrouillés. Tant individuellement que collectivement, ce sont les plus jeunes ambassadeurs du Cap-Breton. Ils sont la fine fleur de la jeunesse de notre pays.

Félicitations! C'est du bon travail!

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

AIR CANADA—LES CONSÉQUENCES DE L'EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, de nouveaux conflits de travail menacent d'éclater dans le secteur des transports. Je crois savoir que le rapport de conciliation concernant l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale d'Air Canada a été remis au ministre du Travail (M. Cadieux) mardi dernier. Le ministre n'a pas encore rendu le rapport public ni fait part de ses intentions à cet égard.

● (1410)

Entre-temps, les travailleurs d'Air Canada craignent pour leur emploi car la direction, obéissant de toute évidence à des instructions, continue d'exiger le droit d'engager des travailleurs à temps partiel. Les chefs de gouvernement jouent les emplois et la sécurité de centaines d'employés à plein temps de la ligne aérienne en s'engageant sur le terrain dangereux de la déréglementation et de la privatisation.

Je demande au gouvernement de renoncer à ses projets concernant Air Canada avant qu'ils ne déclenchent un nouvel affrontement avec des travailleurs canadiens qui veulent protéger leur gagne-pain. Les problèmes dans les transports ferroviaires ou aériens découlent des mêmes attitudes et des mêmes initiatives. La déréglementation et les concessions qu'on exige d'eux font du tort aux travailleurs canadiens. Il faut que le gouvernement change d'attitude pour que la paix revienne dans les relations ouvrières du secteur des transports.

* * *

LES SPORTS

LE FINANCEMENT DES ORGANISMES SPORTIFS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, à l'instar de certains de mes collègues, je voudrais féliciter l'homme le plus rapide du monde, le Canadien Ben Johnson. Il a certes été un exemple à suivre non seulement pour les Canadiens, mais également pour les gens du monde entier. Il est vraiment regrettable qu'alors qu'il recevait sa médaille au nom

Article 21 du Règlement

du Canada, il ne portait pas un survêtement avec couleurs canadiennes. Ben Johnson lui-même l'a déploré. Il a précisé qu'on était censé leur en fournir, mais qu'il n'avait rien reçu, même pas un blouson, et qu'il avait dû alors porter ce qu'il avait.

Cet incident montre bien à quel point la situation financière de nos organismes sportifs est précaire. J'ai vraiment été sidérée d'entendre le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur (M. Jelinek) prétendre qu'il allait commencer à forcer les athlètes à participer à diverses activités qu'ils le veuillent ou non. Ainsi, il a dit vouloir les forcer à participer aux Jeux panaméricains, plutôt que de se préparer aux compétitions en Europe.

Avant d'aller de l'avant avec leur décision tendant à supprimer tous les crédits versés aux associations sportives pour s'acquitter de leurs fonctions, en vertu du nouveau projet de loi C-51, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) et le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur doivent tenir compte de certaines des répercussions financières et être disposés à remplacer les sommes en question par des crédits gouvernementaux ou venant d'autres sources.

Il est vraiment insultant pour le Canada que Ben Johnson ait dû accepter sa médaille sans porter un survêtement à nos couleurs et nous souhaitons qu'une situation de ce genre ne se reproduise plus.

* * *

L'ÉCONOMIE

DONNÉES SUR LA CROISSANCE

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, je voudrais, une fois de plus, attirer l'attention des Canadiens sur l'excellente performance économique que nous connaissons depuis septembre 1984. En fin de semaine dernière, je parlais à des gens qui me disaient combien ils étaient impressionnés par notre performance économique. Nous aurons bientôt créé un million d'emplois; les taux d'intérêts sont bas, ce qui fait que les constructions de logements sont en hausse, de même que les investissements dans d'autres domaines. Le corollaire de cela, c'est que la confiance dans le pays et dans le gouvernement est plus grande.

* * *

L'IMMIGRATION

LE PROJET DE LOI C-84—ON DEMANDE D'ADOPTER LES AMENDEMENTS

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, une fois de plus, je prie le gouvernement d'amender le projet de loi C-84, visant à modifier la Loi sur l'immigration.